

Le magazine de votre ville

# Rencontre *à Combs*

N°135  
Janvier  
2013



**Dossier > Budget 2013 :  
prudence et rigueur**

**ACADOMIA**

**ON CROIT AU POTENTIEL DE CHAQUE ENFANT.**

**SOUTIEN SCOLAIRE À DOMICILE**

- TOUTES MATIÈRES, TOUTES CLASSES
- ENSEIGNANTS COMPÉTENTS ET PÉDAGOGUES
- PROGRAMME PERSONNALISÉ
- 50% DE RÉDUCTION D'IMPÔTS\*

**STAGES COLLECTIFS**  
en petits groupes

**ETUDES ENCADRÉES**  
pour collégiens

**À PARTIR DE 14,50€/HEURE**  
APRÈS RÉDUCTION FISCALE\*

80 bis, rue Sommeville - 77380 Combs-la-Ville - 01 64 13 45 55

Membre Formation - 802 Meunier 01 64 13 45 55 - 02007 - Entreprise indépendante de l'école de l'Éducation Académique - 101, 119 rue de la République - 77380 Combs-la-Ville - 01 64 13 45 55

**EUROVIA VINCI**

**BITUME**

**MATIÈRE GRÏSE**

En fait, construire une route nécessite très peu de bitume.

Avez-vous idée de toute l'intelligence que contient une route ? Eurovia construit des routes qui désactivent des gaz polluants, drainent la pluie, absorbent le bruit. Des routes plus sûres qui améliorent le freinage, résistent à la chaleur, au gel, aux intempéries. Des routes économes en ressources naturelles. Des routes intelligentes, grâce à la somme des talents de nos collaborateurs.

Eurovia  
Nous ouvrons la voie aux idées neuves.

Eurovia Ile-de-France, ZAEC de l'Ormeau, 32, rue Jean Rostand, BP 60, 77382 Combs-la-Ville cedex  
Tél. 01 60 34 50 50 - Fax 01 64 88 88 55  
www.eurovia.com

**fermélec**

valorisez votre habitat

**Entreprise qualifiée**

**QUALIBAT**

**FENÊTRES PVC BOIS ALU MIXTE BOIS ALU**  
**VOLETS BATTANT ET ROULANTS**  
**STORES BANNES**  
**CLÔTURES ET PORTAILS**  
**PORTES DE GARAGE**

**ELECTRICITE GENERALE**  
**NEUF ET RENOVATION**  
**MOTORISATION DE PORTAILS**  
**MOTORISATION DE VOLETS BATTANT**  
**INTERPHONES VIDEO**

**www.fermelec.com**

**MAGASIN D' EXPOSITION**

38 ter, rue de Villecresnes à BRUNOY  
Tél. 01 69 39 25 25 - E-MAIL : contact@fermelec.com

Entrepôt : 26 rue du parc à YERRES  
Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 18h, le samedi matin sur rendez vous

Crédit photo: fotolia-franckU

**Adieu Kilos!**

Experte en Grignotage

Experte en Nutrition

**LA MÉTHODE NATURHOUSE**

- Plan diététique personnalisé
- Suivi hebdomadaire gratuit avec votre diététicienne-nutritionniste
- Compléments alimentaires à base de plantes

**350 CENTRES EN FRANCE**  
**www.naturhouse.fr**

**NATUR HOUSE**  
Experts en rééducation alimentaire

3 bis place des Déportés  
77 170 Brie-Comte-Robert  
**09 83 22 29 28**

La Société **CMΦ** vous souhaite  
ses meilleurs vœux pour **2013!**

Contact **Sébastien Cadilhac** **06 87 55 08 32** 



# SOMMAIRE

## 4 Actu

- Les images du mois
- Téléthon 2012, Combs-la-Ville mobilisée
- Collège «Dynamique lecture»
- Petite enfance : nouveautés
- La lutte contre le Sida continue
- Protégeons nos seniors
- Crêpes, cuisine et galettes des rois, avec Trait d'Union on se régale !
- Les cavernes : entre caveaux et urnes

## 9 Travaux

### 10 Elargissons notre horizon

- Nouvelle année, nouveaux thèmes pour l'Union Européenne
- Conventions entre polices municipales de Sénart et l'Etat

## 11 Un peu d'histoire

### 12 Bien vivre

- La gestion différenciée des espaces verts
- La collecte des encombrants ménagers

### 13 Dossier

- Budget 2013 : rigueur et effort de tous !

## 16 Économie locale

- L'agent général d'assurance
- Commerçants 2A2C : un défilé «écolo rigolo»
- La ZAC de l'Ormeau évolue

## 19 Dans vos quartiers

### 20 À votre rencontre

### 21 Du temps pour soi

- Salon des collectionneurs
- Sélection du prix «Un Livre, une Commune» 2013
- Rencontres chorégraphiques
- Le Tremplin 16-20 ans participatif

### 23 Les associations

### 26 Vie municipale

### 27 À noter

# 2013 !

L'année 2013 démarre sous un ciel incertain, tant les nuages se sont accumulés sur la planète depuis que la crise financière, en 2008, a frappé les 3 coups d'une remise en cause complète des «équilibres» installés jusque là et qui font désormais partie du passé.

C'est bien parce que la prudence n'est pas l'ennemie de l'audace et qu'au contraire une certaine sagesse de « bon père de famille » permet de les « marier » utilement que notre commune passera ce cap difficile sans que ses « fondamentaux » ne soient remis en cause, pas plus que ses projets d'investissement importants ne le seront.

Notre budget, détaillé dans ce numéro de « Rencontre », est un budget d'effort et de rigueur, qui partagera l'un et l'autre sans que « péril ne menace ». Il faudra « simplement » dépenser moins, puisque nous recevons moins de dotations et que nous avons décidé unanimement de maintenir une fois de plus les taux d'imposition communaux.

Notre nouveau marché verra le jour, avec les premiers « coups de pioche » dans quelques semaines. Il sera moderne, esthétique, fonctionnel et... « à plat » et offrira, contrairement à certaines affirmations fantaisistes, un nombre de places de stationnement bien supérieur à celui, toujours précaire, disponible jusque là.

Il faudra « seulement » patienter encore pendant les travaux, sachant néanmoins que les places libérées par la mise en sens unique de la rue de Varennes le samedi matin sont en nombre rigoureusement identique à celui que permettait le site désormais occupé par le marché provisoire.

La nouvelle crèche collective, sur le site du « Pré au cheval » va également sortir de terre, offrant ainsi un ex-



Lors de l'inauguration de l'Espace multimedia de la médiathèque.

emple très remarquable des mérites de «l'intergénérationnel».

Je veux une fois de plus rendre hommage à l'ensemble des agents de la commune, dont le dévouement et la compétence permettent l'ajustement permanent de notre politique aux moyens dont nous disposons. C'est grâce à eux également que l'impulsion donnée par la municipalité peut se concrétiser dans des investissements judicieusement élaborés avant d'être mis en œuvre.

Je veux également remercier les acteurs, nombreux et si dynamiques, de notre vie économique, commerciale ; sociale et associative, dont l'énergie est essentielle à la poursuite de « notre chemin », fait à la fois de sagesse et de résolution, au-delà de la rigueur et de l'effort qu'exige le moment.

À travers eux, c'est vers mes concitoyens et amis Combs-la-villais que se tournent mon regard et mes pensées afin que 2013 soit pour chacun et pour tous une année de bonheur, de réussite et de paix.

*Excellente année 2013 à tous !*

**Notre Maire**

**Guy Geoffroy**





Les 15 et 16 décembre le marché de Noël fut médiéval...  
Un campement de soldats du Moyen-Âge s'était installé  
sur la place du Souvenir...



... à proximité des chalets en bois qui accueillent les  
artisans pour vous permettre d'effectuer  
vos derniers achats de Noël.



La semaine de la solidarité internationale organisée à  
Trait d'Union avait pour thème la Francophonie.

## Les images...

... du mois...



Les seniors qui s'y étaient inscrits ont  
pu assister au spectacle équestre,  
toujours impressionnant de maîtrise  
de la Garde Républicaine.



Les seniors ont fêté leurs anniversaires  
le 5 décembre en compagnie du  
maire-adjoint Patrick Sédard.



L'espace multimédia de la  
médiathèque a été officiellement  
inauguré le 14 décembre 2012.  
Neuf ordinateurs dont deux Mac  
dotés de tous les outils bureautique  
de base peuvent être utilisés de  
manière autonome par les habitants  
gratuitement. Il suffit de s'inscrire  
à la médiathèque.

# Téléthon 2012, Combs-la-Ville mobilisée

**9425 euros collectés au profit de l'AFM ! Merci à tous !**

Le Téléthon s'est déroulé les 7 et 8 décembre dernier, organisé par la MJC en partenariat avec la commune et de nombreuses associations.

Vous avez été nombreux à vous mobiliser et à participer pour faire de ce moment un grand week-end de générosité.



Salle pleine pour le gala de danse

Grâce à vous tous, nous avons réussi à collecter 9425 € au profit de l'AFM et du Téléthon ! Vous avez été nombreux à

vous déplacer dès le vendredi soir pour le grand loto organisé par l'association des donneurs de sang bénévoles. Nous avons pu assister à une très belle soirée placée sous le signe du jeu et de la convivialité. Dès le lendemain matin 8h les bénévoles des associations participantes étaient présents sur différents stands au sein de la ville afin de vous proposer vin et chocolat chaud et différentes viennoiseries offertes par les boulangers de la ville ou gâteaux maison. Les festivités auront duré toute la journée entre la médiathèque, la piscine et la salle des fêtes, où nous avons pu assister à un magnifique gala de danse proposé par les associations TSN et Scène Art Danse, pour finir au gymnase Cartier avec la grande soirée "roller danse déguisé", organisée par l'association Roll'Evasion.

Nous remercions toutes les associations et bénévoles qui se sont investis pour ce Téléthon ainsi que tous les services municipaux qui se sont mobilisés pour sa mise en place. Le centre



Encore un grand succès pour le loto

d'activités sociales Trait d'Union a par exemple, confectionné différents objets destinés à la vente au profit du Téléthon dont des bougies de Noël ou des porte-clés en perles réalisés en partenariat avec le service seniors de la ville. Le jour du Téléthon plusieurs animateurs et usagers du centre ont tenu bénévolement des stands dans la galerie marchande d'Intermarché le matin et à la salle des fêtes l'après-midi. Rendez-vous en décembre 2013 pour une nouvelle édition.

## Collège « Dynamique Lecture »

Dans le cadre de l'opération collège « dynamique lecture », le collège les Aulnes, dirigé par Madame Jeannerod, a reçu la visite de M. Le Recteur d'Académie M. Marois le 14 décembre 2012, en présence notamment de M. Mittet, directeur académique adjoint des services de l'Education Nationale de Seine et Marne et Madame Salles, première adjointe au maire.

Ce dispositif académique s'inscrit dans le cadre de la lutte contre le décrochage scolaire et cherche à prévenir l'illettrisme. À ce titre, tous les élèves de 6ème ont reçu des mains de M. Marois un livre de Noël comprenant des contes, fables et autres pièces de théâtre connus ou à découvrir, dans l'idée d'une lecture-plaisir à partager entre jeunes ou dans le

cadre familial. Les professeurs présents, ont lu des extraits de trois textes : un conte, une fable et une pièce de théâtre afin de sensibiliser leur jeune public à la diversité et la richesse de la littérature française. À l'initiative de Madame Rivemale, professeur documentaliste, le livre de Noël est ensuite passé parmi les élèves qui ont lu à tour de rôle quelques lignes de l'ouvrage.

Cette action s'inscrit dans le cadre du projet académique 2012-2015 autour des axes Équité, dans sa volonté de « ne laisser personne au bord du chemin » et Réussite en permettant à chaque élève, par un travail collectif autour de la langue, de maîtriser ses composantes essentielles : le Lire, l'Écrire et le Dire. M. le Recteur a ensuite pris la parole pour



donner du sens à l'opération en rappelant la nécessité de lire, avant de procéder à la distribution des ouvrages. Il est à noter que l'assemblée a été véritablement attentive et que de nombreuses mains se sont levées pour participer à la lecture. Des éclats de rire ont émaillé le jeu de scène des professeurs, qui, à n'en pas douter, aura suscité l'envie de connaître la fin de l'histoire...

## Petite enfance : nouveautés

Pour préparer la commission d'admission des crèches de la rentrée 2013, vous devez compléter le courrier reçu et déposer impérativement votre dossier complet avant le 2 février 2013, lors des permanences (cf. tableau ci dessous), au delà de cette date votre dossier sera refusé.

### HALTE-JEUX LES LUTINS, 3ÈME JOURNÉE CONTINUE !

Nouveau, à partir du 7 janvier 2013, l'équipe de la halte-jeux les Lutins vous propose une 3<sup>ème</sup> journée continue le vendredi. Et

ce n'est pas tout ! Elle fermera plus tard les lundis, mardis, jeudis, vendredis : 18h au lieu de 17h.

Voici le rappel complet des horaires : lundi 8h30 à 12h et de 14h à 18h, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 18h et le mercredi de 9h à 12h. Il est accordé aux parents par semaine soit 2 journées continues et 2 demi journées, soit 1 journée continue et 3 demi journées, soit 4 demi journées. Le retrait des dossiers d'inscription se fait à la halte-jeux allée des Lutins.

**Renseignements : 01 60 60 65 11**

Permanences de dépôt des dossiers en crèche		Lieu
les mardis et jeudis de janvier	14h - 16h30	Crèche familiale «Ribambelle» place Gaston Defferre
les mercredis de janvier	9h - 12h et 14h - 17h	Crèche collective «Les Farfadets» place Gaston Defferre
Les samedis 12 janvier et 2 février	9h - 11h30	Pôle social allée des Lutins

## La lutte contre le SIDA continue

Comme chaque année, le Bureau Information Jeunesse et ses partenaires, se sont mobilisés dans la lutte contre le SIDA en organisant une semaine de sensibilisation À l'occasion de la Journée Mondiale de Lutte contre le Sida.

Les actions de lutte contre le SIDA se sont déroulées sur quatre jours (entre le 26 et 30 novembre 2012) en direction des collègiens et des lycéens de la ville. Le BIJ, le Tremplin 16-20 ans, l'Elan 11-15 ans, le CCA, le service prévention, le planning familial et l'équipe de prévention spécialisée de l'ADSEA ont accueilli 585 jeunes dans la salle de conférence du lycée Jacques Prévert. Les élèves ont participé à un grand jeu d'équipes sous la forme d'un plateau télévision intitulé « Questions pour une infection ». Les comédiens de la compagnie OGOA ont animé ce jeu

qui se déroulait en plusieurs manches avec un quizz, des minis scénaris sur le thème de la rumeur de l'homosexualité, des rapports sans préservatif et un jeu de manipulation de préservatifs. N'oubliez pas que les structures jeunesse en disposent gratuitement. Les élèves ont vraiment bien participé et les établissements se sont beaucoup impliqués.

En France, on estime que 50 000 personnes ignorent leur séropositivité. Il existe aussi d'autres IST (infections sexuellement transmissibles) telles que les hépatites, la syphilis... Il existe des lieux de dépistages anonymes et gratuits près de chez vous gérés par l'Unité de Santé Publique de Melun (01 64 71 64 60).

Le BIJ organisera au printemps un dépistage anonyme et gratuit.

**Renseignements : 01 60 60 96 60.**

### EN BREF

#### Avec le BIJ, donnez de l'élan à vos projets !

Vous avez besoin d'une aide individuelle pour poursuivre vos études, partir à l'étranger, accéder au logement... Vous avez une idée de projet ? Envie d'organiser un spectacle, de réaliser un court métrage, de créer une association, de monter un projet en Afrique pour aider la population... Vous ne savez pas par où commencer ? Le Bureau Information Jeunesse peut vous aider ! Dans le cadre de son mois thématique de janvier, il vous convie à venir vous informer sur toutes les aides individuelles, les nombreux dispositifs existants dans tous les domaines (sports, environnement, art, création d'entreprises...). Il vous guidera dans les différentes étapes de votre projet et mettra à votre disposition des outils et de la documentation.

**Blog : [www.clic-la-ville.fr](http://www.clic-la-ville.fr)  
[www.facebook.fr/cliclaville](http://www.facebook.fr/cliclaville)**

### QUIZZ

1. Un mineur peut demander à faire un test de dépistage sans autorisation parentale ?  
Vrai ou faux ?
2. Je ne peux pas être porteur d'une IST sans symptôme ?  
Vrai ou Faux ?
3. L'utilisation du préservatif est :  
a) un acte écologique de protection de l'environnement  
b) un acte civique de protection des Droits de l'Homme  
c) un acte responsable de protection contre les IST

Solutions : 1 : vrai / 2 : faux / 3 : c

# Protégeons nos seniors



C'est inadmissible mais c'est une réalité, il existe aujourd'hui des personnes âgées ou handicapées victimes de maltraitance. Si vous êtes concernés ou connaissez quelqu'un qui l'est, un numéro vert national existe pour en parler : **le 39 77**.

## IL Y A TOUJOURS QUELQU'UN «AU BOUT DU FIL»

«Au bout du fil» est une association permettant aux personnes seules de pouvoir bavarder par téléphone avec quelqu'un. En remplissant un formulaire, vous indiquez les moments où vous êtes disponible et les bénévoles de l'association vous appellent. Cette association donne 4000 coups de fil par mois aux personnes inscrites ce qui représente 700 heures d'appel. «Au bout du fil» offre des moments de bonne humeur et ce, sans forcément bouger de chez soi. Elle compte 130 bénévoles à son actif qui donnent de leur temps libre pour lutter contre la solitude et favoriser les liens.

**Renseignements : Association «Au bout du fil», Maison des associations 22 rue de la Saïda - 75015 Paris. Tél. : 01 70 55 30 69 contact@auboutdufil.org www.auboutdufil.org**

## TÉLÉASSISTANCE : UN OBJET QUI RASSURE

La mairie de Combs-la-Ville a depuis long-

temps passé une convention avec Centraveil pour permettre aux seniors ou aux personnes handicapées qui le souhaitent, de bénéficier du système de téléassistance. Il s'agit d'un pendentif ou d'un bracelet montre sur lequel les personnes peuvent appuyer pour déclencher une alarme en cas de problème (une chute par exemple). Le Conseil général vient de passer une délégation

de service public avec un nouveau prestataire. Pour ceux qui le souhaitent, vous pouvez regarder la date d'échéance sur votre contrat avec Centraveil et en demander la résiliation. La prestation de base proposée par Téléassistance 77 est de 12 euros TTC par mois. Elle comprend l'installation et la gestion des appels et alertes 24h / 24 et 7j / 7. Ceux qui le souhaitent peuvent y rajouter des services optionnels comme le détecteur de chutes ou le détecteur de fumée. Pour bénéficier du service il suffit de vous adresser au service Seniors au Pôle social au 01.64.13.45.10 qui vous mettra en relation avec le prestataire.

## NOUVEAUX TARIFS EN 2013

Le portage de repas permet à ceux qui ne peuvent plus ou qui ont des difficultés à se déplacer d'être livrés en repas le midi et le soir. Les tarifs 2013 s'élèvent à 7,10 euros pour le midi et 2,50 euros pour le soir. Pour ceux qui souhaitent entretenir leur forme, l'atelier gymnastique douce a lieu désormais le lundi à 10h30 dans la salle de danse du conservatoire Maurice Ohana. Le mardi à 14h30 l'atelier gymnastique (très) douce a toujours lieu dans la salle d'animations du Pré aux Tilleuls. Nouveau tarif 2013 : 2,50 euros. Le tarif de l'atelier taï chi sera quant à lui de 3,90 euros en 2013.

**Service Seniors : 01 64 13 45 10 / 16 / 28 ou 29 au Pôle social allée des Lutins.**

## EN BREF

### Thé dansant

Venez danser accompagnées d'un taxi boy mardi 15 janvier 2013 à 14h lors du thé dansant qui sera animé par l'orchestre D'branché de Didier Couturier. Tarifs 2013 : 8 euros pour les Combs-la-Villais et 14 euros pour les extérieurs.

**Renseignements : 06 08 23 44 94**

### Ciné club

Le prochain film diffusé dans le cadre du ciné club est «Renoir», un film de Gilles Bourdos avec Michel Bouquet et Christa Theret. La séance aura lieu le lundi 21 janvier 2013 à 14h au cinéma la Coupole et sera suivie d'un goûter. Tarif 2013 : 4,20 euros

**Renseignements : 06 08 23 44 94**

### Repas des seniors

Les seniors qui le souhaitent peuvent venir regarder les photos du repas de Noël les 8 et 10 janvier 2013 à 14h dans la salle d'animations du «Pré aux Tilleuls».

**Renseignements : 06 08 23 44 94**

### Parking de la gare : les tarifs évoluent

Les élus du San de Sénart ont souhaité faire évoluer les tarifs des parcs de stationnement payants des gares RER de Lieusaint / Moissy et de Combs-la-Ville / Quincy. Depuis le 1er janvier 2013 ils sont donc de :

- Pour les abonnés : 33 euros par mois et 363 euros annuel
- Pour les clients horaires :
  - gratuit les 30 premières minutes
  - 30 mn à 24h : 4 euros
  - tranche de 24h supplémentaire : 4 euros
- Pour les abonnés deux-roues motorisés : 16,50 euros par mois et 181,50 euros par an.

# Crêpes, cuisine et galettes des rois, avec Trait d'Union on se régale !

Le vendredi 18 janvier de 9h à 11h et 13h45 à 16h, si vous participez à l'atelier cuisine de la galette des rois (sur inscription) cette dernière n'aura plus aucun secret pour vous. De 19h30 à 21h30, en



recette de cette magnifique région lors de l'atelier cuisine adultes. Inscription à l'accueil à partir du 17 janvier. Le mercredi 6 février de 15h à 16h30 à partir de 3 ans, participez à l'atelier parents/enfants « crêpes party » durant lequel vous cuisinerez et décorerez des crêpes avant de les déguster ensemble quand viendra l'heure du goûter. Tarif : 1,20 euros /personne. Inscriptions à l'accueil à partir du 21 janvier.

ATELIER D'INITIATION AU SLAM

Depuis la rentrée 2012 il existe un atelier intergénérationnel à Trait d'Union à partir de 13 ans. Venez vous initier au Slam (écriture poétique) les mercredis de 16h15 à 17h15.

## ATELIER D'INITIATION AU SLAM

Recette de cette magnifique région lors de l'atelier cuisine adultes. Inscription à l'accueil à partir du 17 janvier. Le mercredi 6 février de 15h à 16h30 à partir de 3 ans, participez à l'atelier parents/enfants « crêpes party » durant lequel vous cuisinerez et décorerez des crêpes avant de les déguster ensemble quand viendra l'heure du goûter. Tarif : 1,20 euros /personne. Inscriptions à l'accueil à partir du 21 janvier.

**Renseignements et inscriptions : 01 60 60 92 44.**

# Les cavernes : entre caveaux et urnes

La commune a prévu de se doter très prochainement d'un site cinéraire tel qu'il est défini par l'article L 2223-2 du Code Général des Collectivités Territoriales. Il sera composé d'un espace de dispersion muni d'un dispositif d'identification des noms des défunts dont les cendres ont été dispersées (appelé communément jardin du souvenir), d'un columbarium et de concessions pour urnes cinéraires (cavernes). La commune a opté pour cette nouveauté parmi les monuments funéraires : les cavernes, contraction des mots « caveau » et « urne », qui sont de toutes petites tombes carrées en ciment implantées dans le sol et destinés exclusivement à recevoir les urnes contenant les cendres des défunts incinérés. Alternative aux cases des columbariums ou

au jardin du souvenir, il est possible désormais d'acquiescer un emplacement de caverne depuis 1er janvier 2013.

Pour ce qui est du columbarium, son installation est prévue prochainement. Une nouvelle information sera donnée dès sa livraison. Le Conseil municipal lors de sa séance du 17 décembre 2012 a délibéré sur les règles applicables à ce nouvel espace cinéraire. Les emplacements de caverne ou de columbarium ne pourront être concédés à l'avance.

Pour toute demande concernant l'acquisition d'une concession de case de columbarium, de caverne ou de terrain, contacter les formalités administratives.

**Renseignements : 01 64 13 16 63**

## EN BREF

### Autour de la naissance

Voici la prochaine session à l'attention des futurs parents. Tous les lundis et jeudis matin de 9h à 11h du lundi 7 janvier au jeudi 7 février 2013. Venez préparer l'arrivée de votre bébé en compagnie de la référente famille, de la CAF et de la PMI. Tarif 1.20€ pour la session.

**Renseignements et inscriptions à Trait d'Union au 01 60 60 92 44.**

### Nouveaux parents, nouvelle vie

Nouveaux parents, venez partager et échanger votre expérience et votre nouvelle vie avec d'autres parents. Rendez-vous les mardis 8 et 22 janvier, 5 et 19 février 2013 de 9h à 11h au centre d'activités sociales Trait d'Union.

**Renseignements : 01 60 60 92 44.**

### La TNT évolue : nouvelles fréquences, nouvelles chaînes...

Notre commune est concernée par le déploiement de six nouvelles chaînes gratuites de la TNT en haute définition (HD) depuis le 12 décembre 2012, dans le cadre d'une procédure menée par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). Vous recevez ces six nouvelles chaînes gratuites complémentaires si vous disposez bien entendu d'un matériel de réception HD.

En cas de problèmes un numéro spécial est mis à votre disposition 0 970 818 818

Un site [www.recevoirlatnt.fr](http://www.recevoirlatnt.fr) vous informe également des modifications du réseau TNT susceptibles de perturber la réception de la télévision.



## Déneigement : les services de la ville mobilisés

Tous les hivers, les services techniques de Combs-la-Ville sont mobilisés pour rendre les chaussées praticables. Le point sur le dispositif hivernal de déneigement.



En cas d'épisode neigeux, les services de la ville sont prêts.

De mi novembre à mi mars, les services Techniques mettent en place un service d'astreinte d'hiver 7 jours/7, 24h/24. Il est composé de huit personnes (cette équipe comprend les agents de l'équipe voirie et des volontaires d'autres services du Centre Technique Municipal en renfort). Lors des épisodes de neige, l'astreinte est sur le pied de guerre dès 4 heures du matin (ou plus tôt selon les conditions climatiques) et déneige et sale en priorité les voies empruntées par les bus et les voies en pente, puis les principaux axes routiers, et les autres voies. Ensuite à partir de 8 heures, tous les agents des services Techniques (quel que soit leur service) sont mobilisés pour saler et déneiger les abords des bâtiments municipaux (dont les crèches, les écoles, la mairie, la résidence pour personnes âgées...). Plusieurs heures (voire plusieurs jours selon l'intensité du phénomène climatique) sont nécessaires pour dégager les kilomètres de voies de la ville.

### POURQUOI MET-ON DU SEL SUR LES ROUTES EN HIVER ?

Les services de la commune mettent du sel sur les routes pour éviter qu'elles ne se transforment en patinoire. Ils utilisent d'ailleurs principalement du sel gemme, issu de mines de sel terrestres. L'eau seule se transforme en glace dès que le degré zéro est atteint. Mais si on lui rajoute du sel, il faut des températures

bien plus basses, jusqu'à  $-7^{\circ}\text{C}$ , avant que l'eau ne gèle. L'eau reste ainsi liquide alors que les températures sont négatives. Le sel empêche la formation de glace. En revanche, si la température chute encore, le rôle du sel est surtout d'accrocher les pneus ou les semelles des chaussures ! Dans ce cas, on utilise également du sable, qui sert d'abrasif. 40 tonnes de sel ont été répandues depuis le 15 novembre par les agents de la ville pour garantir la sécurité des Combs-la-Villais. La ville dispose de deux camions avec saieuse (un de  $3\text{m}^3$  et un autre de  $4\text{m}^3$ ). Une camionnette avec trois agents est destinée à débayer les arrêts de bus, la mairie, la gare routière.

En ce qui concerne les trottoirs, un arrêté municipal n°93/759 du 22 novembre 1993 précise que, par temps de neige, de gel ou de verglas, les propriétaires ou locataires et les commerçants riverains des voies publiques ou des voies privées

### EN BREF

#### Maison des Jeunes et de la Culture (MJC)

Remplacement de deux fenêtres par l'entreprise Duchateau.

**Coût : 2760 euros H.T.**

#### Elan 11-15 ans

Pose de rideaux occultants par l'entreprise Martelout.

**Coût : 6568 euros H.T.**

#### 21, avenue de Quincy

Branchement électrique à partir du 8 janvier 2013 pour une durée prévisionnelle de trois semaines.

Maître d'ouvrage : ErDF

Entreprise : TPSM

#### 1c, avenue de la Chesnaie

Branchement électrique à partir du 8 janvier 2013 pour une durée prévisionnelle des travaux de trois semaines

Maître d'ouvrage : ErDF

Entreprise : TPSM

#### 38, rue du Chêne

Branchement gaz à partir du 16 janvier 2013 pour une durée prévisionnelle des travaux de trois semaines

Maître d'ouvrage : GrDF

Entreprise : TPSM

ouvertes à la circulation publique, sont tenus de dégager le trottoir situé devant leur habitation, jusqu'au caniveau.

La neige déblayée doit être rejetée à la volée sur les chaussées ou les parties de trottoir dont le déblaiement n'est pas de leur ressort (il est interdit de pousser la neige dans les égouts ou de la monter en tas). En cas de non respect de ces règles, les riverains s'exposent au risque de se retrouver juridiquement responsable des accidents qui pourraient survenir.

## Nouvelle année, nouveaux thèmes pour l'Union européenne !



Pour célébrer le 20ème anniversaire de la création de la citoyenneté européenne dans le traité de Maastricht, l'Europe propose 2013 comme l'année des Citoyens



Marseille, Capitale européenne de la culture 2013

et met en place des manifestations correspondantes. Le traité de Maastricht, signé le 7 février 1992 et entré en vigueur

le 1er novembre 1993, institue une union entre 12 états membres, puis 15 en 1995 et 27 aujourd'hui. En plus d'apporter, entre autres droits, celui de circuler et de résider au sein des pays membres et celui de voter et d'être élu aux élections municipales et européennes, le traité crée de nouveaux domaines de compétence dans l'Education et la Culture.

Créé en 1985 par l'UE, le titre de Capitale Européenne de la Culture est donné à Marseille pour 2013 et à Kosice en Slovaquie. Le but est de rapprocher les peuples d'Europe et d'affirmer le rôle central des villes dans les domaines artistiques et culturels. C'est aussi une formidable occasion de mobiliser et de fédérer un territoire, de se servir des projets culturels pour accélérer le développement économique et social de la ville avec une visibilité internationale, de montrer

une image positive dans une société en crise. <http://europa.eu/france/marseille/fichiers/expo>

De janvier à juin 2013, l'Irlande prend la présidence du Conseil de l'UE. Le but de cette présidence tournante est de favoriser l'implication dans les affaires européennes des dirigeants et de l'opinion publique du pays concerné et de renforcer le sentiment d'appartenance à l'Union. Chaque pays membre du groupe assure à tour de rôle, pour une période de 6 mois, la présidence de toutes les formations du Conseil, à l'exception du Conseil des Affaires étrangères présidé par la haute représentante (anglaise) Catherine Ashton. Les autres membres du groupe assistent la présidence dans ses responsabilités sur la base d'un programme commun (d'après l'article 16 paragraphe 9 du Traité sur l'UE). L'Etat en charge élabore des compromis susceptibles de résoudre les problèmes politiques. HAPPY NEW YEAR !



## Conventions entre polices municipales de Sénart et l'Etat

Le 23 novembre 2012 à l'hôtel de la communauté de Sénart, ont été signées des conventions entre les polices municipales de Sénart et l'Etat.

Nicole Klein, préfète de Seine-et-Marne, Chantal Baccanini, directrice départementale de la sécurité publique et les maires de sept communes du San de Sénart (dont Combs-la-Ville) ont signé une convention de coordination entre les polices municipales et les forces de sécurité de l'Etat.

Les premières conventions signées en 2006 avaient pour objectif d'optimiser la coopération entre les polices tout en

respectant les compétences de chacun. Ces nouvelles conventions renforcées ouvrent de nouveaux champs d'intervention communs depuis la lutte contre la toxicomanie aux anciens domaines respectifs comme la sécurité routière, les opérations tranquillité vacances, le traitement des stationnements illicites des gens du voyage.

« C'est en jouant collectif que nous gagnons » a prononcé la Préfète, réaffirmant



Nicole Klein, préfète de Seine-et-Marne, Guy Geoffroy, député-maire de Combs-la-Ville et Jean-Jacques Fournier, président du San de Sénart.

une nouvelle fois que la lutte contre la délinquance est une priorité quotidienne. (Communiqué et photo Préfecture de Seine et Marne).



## Le marché de Combs-la-Ville

**À l'heure où le marché couvert connaît une nouvelle étape avec la construction d'une nouvelle halle qui va débiter, arrêtons-nous un peu sur l'histoire de ce marché avec notre historien local, Joseph Perret.**

Le premier document officiel retrouvé concernant des foires à Combs-la-Ville, date du 31 décembre 1513. Ce jour là est publié et enregistré au Chatelet de Paris, une lettre du Roi Louis XII, accordant le droit de faire tenir deux foires chaque année à Combs-la-Ville «l'une le 22 janvier, jour de la Saint Vincent et le jour suivant, l'autre le 23 avril, jour de la Saint Georges et le jour suivant.»

Ces autorisations sont confirmées, sur le terrier de Combs-la-Ville, rédigé en 1783, pour le compte de Louis Stanislas Xavier, Comte de Provence, futur Roi Louis XVIII, propriétaire de la seigneurie.

Il faut attendre le 24 juin 1909, pour qu'un marché hebdomadaire se tienne à Combs-la-Ville. Ce jour là, le Conseil municipal présidé par le maire, Monsieur Albert Dauvergne, décide : «la création d'un marché qui se tiendra le mercredi et samedi de chaque semaine, le matin de 8h à midi, dans la contre-allée de l'avenue du chemin de fer» (actuelle avenue de la République). La concession du marché est attribuée à Monsieur Paul Piquemal, entrepreneur de marchés, domicilié à Montreuil.

Le 24 août 1956, le Conseil municipal décide l'acquisition de la propriété Heitmann située à l'angle de l'avenue de la République et de la rue de Varennes.

«Considérant que cette acquisition répondrait aux besoins suivants :

1° Extension des locaux de la mairie qui vont devenir insuffisants du fait de l'accroissement très rapide de la population et que la moitié de ces locaux sont occupés par la poste (la directrice étant logée à la mairie, le secrétaire de mairie à 1 kilomètre).

2° Possibilité d'installer la poste dans le pavillon de la propriété à acquérir et lui rendre son autonomie complète.

3° Déplacement du marché qui occupe deux jours par semaine l'allée la plus belle et la plus fréquentée du pays, empêchant les propriétaires de rentrer leur voiture. Ce marché sera reporté dans les terrains annexes de la propriété où des installations sanitaires seront faites et où il y aura une autonomie complète.»

Aujourd'hui le marché provisoire est en cours d'installation sur le parking en face de l'actuel marché rue de Varennes. Il devrait fonctionner à partir du samedi 12 janvier 2013. L'actuel marché va être démolit et reconstruit en une halle neuve, moderne, confortable et pratique (cf. les précédents numéros de *Rencontre*). La rue de Varennes est actuellement en sens unique descendant uniquement les samedis matin de 8h à 13h pour permettre le stationnement. Toutefois il est rappelé que le stationnement doit se faire sur la chaussée et non sur les trottoirs, ni sur les passages piétons et pas non plus sur les bateaux devant les propriétés.

## La gestion différenciée des espaces verts

Pour mettre en place la gestion différenciée, les jardiniers de la ville doivent bien connaître les espaces concernés pour définir le type de gestion qui leur conviendra.

Un inventaire quantitatif et qualitatif a donc été établi ainsi qu'une classification par codes d'entretien. Chaque espace vert de la commune est géré de façon

différente et les équipes (municipales ou entreprises) ont une bonne connaissance des zones à traiter. Le nombre de codes peut être plus ou moins important, du plus sophistiqué au plus sauvage, et doit s'adapter à la commune ou au site. Pour chaque code, on définit des prescriptions d'entretien : tonte ou fauche, arrosage ou pas, désherbage manuel ou thermique...

### VIVE LA JACHÈRE FLEURIE !

Gestion différenciée signifie gestion adaptée ce qui induit la baisse de l'intensité d'entretien d'un espace qui pourrait être perçue

comme une négligence de ceux qui le gèrent. C'est pourquoi il est important d'expliquer la démarche aux habitants et de montrer par exemple qu'un massif de fleurs sauvages peut être aussi beau qu'une jardinière et qu'une pelouse haute est plus adaptée pour les enfants qu'un « green de golf ». La gestion différenciée, c'est partager l'espace naturel et laisser vivre les différentes espèces (fleurs, herbes, insectes).

Vous aussi vous pouvez l'appliquer dans vos jardins ! N'hésitez pas à faire une place aux graminées plus communément appelées « mauvaises herbes », vous observerez la biodiversité. Cela permettra aussi à vos sols de se reposer et de se refertiliser (c'est le principe initial de la jachère).



Des panneaux indiquent les zones où la gestion différenciée est appliquée.

## La collecte des encombrants ménagers

Le SIVOM de la Vallée de l'Yerres et des Sénarts a communiqué les dates pour l'année 2013 de collecte des encombrants ménagers. Vous les trouverez par secteurs avec le plan de la ville sur le site du SIVOM.

### CE QUI PEUT ÊTRE COLLECTÉ AVEC LES ENCOMBRANTS

Ce que vous pouvez présenter à la collecte des encombrants : la ferraille, les tapis et les tentures, les petits objets divers, les meubles en bois et le mobilier, la literie, les cartons pliés / fagottés. Leur volume ne doit pas dépasser 2 m<sup>3</sup>. Ils doivent être facilement collectables et ne pas présenter de danger pour les agents de collecte : si nécessaire, rabattre les clous, supprimer les bords coupants... Déposez les encombrants la

veille au soir devant chez vous ou dans les emplacements réservés à ceux-ci.

### CE QUI N'EST PAS COLLECTÉ AVEC LES ENCOMBRANTS

Les déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E) ne sont plus acceptés dans les encombrants. L'électroménager, les jouets à piles, les ordinateurs, le matériel hifi, les télévisions doivent être ramenés en déchetterie ou échangés chez le vendeur lors d'un renouvellement. Tout autre type de déchet (peintures, huiles, pièces automobiles,...) ne sont pas acceptés. Si vous avez un doute contactez le SIVOM, pour qu'on puisse vous aiguiller !

**SIVOM : 0 805 80 18 18**

**[www.sivom.com](http://www.sivom.com)**

**[www.combs-la-ville.fr](http://www.combs-la-ville.fr)**

### EN BREF

#### La collecte des sapins de Noël

À Combs-la-Ville les sapins de Noël usagés seront collectés par le SIVOM le jeudi 10 janvier 2013.

**Merci de bien vouloir les déposer la veille, sur le trottoir.**



# Budget 2013 : prudence et rigueur



**Malgré une situation économique européenne très préoccupante et un recul accentué des financements de l'État et de la Région, Combs-la-Ville garde le cap. Le Conseil municipal vient de voter un budget de 33,8 M €, sans hausse des impôts, tout en maintenant ses axes prioritaires : poursuite du programme d'investissements et maîtrise des dépenses de fonctionnement. Pour construire l'avenir un effort de tous est nécessaire !**

La crise économique et sociale s'impose aujourd'hui dans la durée. Elle interpelle directement la commune dans ses choix au quotidien. Pour cette raison, les politiques sociales et le soutien au CCAS constituent une des premières priorités du budget 2013 ainsi que l'investissement pour l'avenir des jeunes à travers le scolaire. C'est une nécessité, autant qu'un devoir de solidarité. Parallèlement, la commune poursuit de grands projets d'investissement avec la construction du nouveau marché municipal couvert, de la nouvelle crèche « Les Moussaillons»

et une série d'actions de proximité au service des habitants (la rénovation de l'éclairage public, les travaux d'accessibilité, les travaux d'espaces verts...).

Dans un contexte difficile, la municipalité a construit un budget équilibré, exigeant car appuyé sur des efforts de gestion de tous les services municipaux mais aussi des associations locales.

Enfin, la bonne gestion financière de la Ville nous permet en 2013 de ne pas augmenter les taux des taxes locales. C'est

important en ces périodes, où l'érosion du pouvoir d'achat est une forte préoccupation des concitoyens.

## **MAINTENIR TOUS ENSEMBLE LES EFFORTS DANS UN CONTEXTE DIFFICILE**

Le budget 2013 est marqué par un contexte économique et financier très complexe qui a fait peser un certain nombre de contraintes sur les arbitrages budgétaires. La diminution des dotations et notamment la perte définitive du

Fonds de Solidarité de la Région Ile de France (FSRIF) n'est compensée que partiellement par le produit des contributions directes et par l'actualisation des tarifs municipaux. De ce fait les services ont dû opérer en moyenne une baisse de 2% de leurs dépenses de fonctionnement, sauf celles calculées sur le nombre d'habitants et/ou sur un indice de révision. Pour la première fois cette année le milieu associatif est touché, le montant des subventions accordées est minoré y compris pour la MJC et la Scène nationale. Concernant le secteur scolaire, le crédit par enfant et par classe est strictement reconduit. Le seul budget dont l'augmentation a été validée est celui de la restauration scolaire afin d'améliorer encore la qualité de la viande servie lors des repas en particulier.

Le budget de fonctionnement s'élève à 26 923 878 euros en 2013, soit un budget en hausse de 0,42 % par rapport au budget primitif de 2012.

## L'ÉQUIPEMENT EN NOUVELLES TECHNOLOGIES POUR LES ÉCOLES SUITE ET FIN...

La municipalité continue d'investir à hauteur de 25 270 euros pour 2013 dans le renouvellement des nouvelles technologies pour les écoles. Les écoles élémentaires Beausoleil et Quincarnelles seront dotées en juillet 2013 de seize



Fin 2013 toutes les écoles élémentaires de la commune disposeront d'une salle informatique avec 15 ordinateurs chacune et 1 ordinateur pour le directeur de l'école.

ordinateurs neufs chacune. « La boucle est donc bouclée », toutes les écoles de la ville disposent d'un matériel informatique performant et neuf.



La rénovation de l'éclairage public permet des économies d'énergie, une meilleure sécurité et un plus grand confort visuel.

## LES AMÉLIORATIONS DU PATRIMOINE

La ville rénove son éclairage public sur une période de dix ans. Ce projet ambitieux a démarré en 2012 avec le remplacement des lampes à vapeur de mercure (les « ballons fluo ») pour une durée de deux ans. Objectif : un plus grand confort visuel et une meilleure sécurité. La première étape l'an dernier a concerné la partie nord de la ville. Cette année c'est dans la partie ouest de la ville que seront changées les ampoules. À partir de juillet 2013, les lampes de types ballon fluorescent seront interdites. Les luminaires vieillissent, les ampoules sont très énergivores. Elles vont être remplacées par des ampoules au sodium à haute pression, d'une grande efficacité énergétique avec une puissance moins importante mais un éclairage meilleur qui permet d'économiser environ 30% d'énergie la nuit. Pour l'ensemble du budget éclairage public dont le changement des ampoules, la ville engage la somme de 285 000 euros pour l'année 2013. Dans le cadre de sa politique de développement

durable, Combs-la-Ville s'est fixée comme objectif de réduire les émissions de CO2 en faisant l'acquisition de deux véhicules électriques légers. L'achat de

trois véhicules techniques est également inscrit au budget 2013. Le montant total des ces achats s'élève à 131 000 euros.

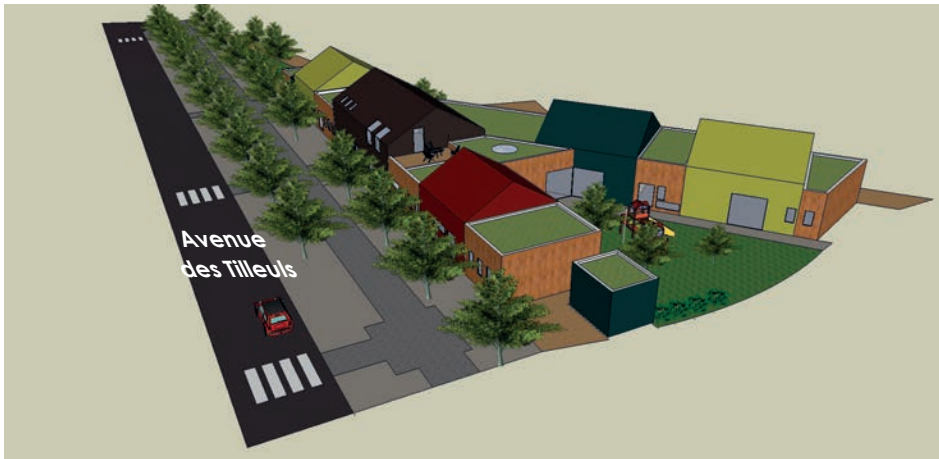
Des travaux dans les bâtiments publics (écoles, gymnases...) seront engagés pour un montant de 500 000 euros. Des travaux de voirie s'élèveront à 498 000 euros notamment pour les travaux d'accessibilité, mais aussi pour la remise en état du dernier tronçon de la rue de Varennes et des abords du marché une fois les travaux de celui-ci terminés. L'acquisition de végétaux, de terre pour les plantations et la mise en conformité des aires de jeux coûtera 65 000 euros à la commune.

## LA FISCALITE LOCALE

À Combs, les taux des impôts votés par la commune sont inférieurs en 2013 de près de 6% à ceux pratiqués en 1995 ! Ceci est dû aux 6 baisses consécutives, de 1996 à 2001, et à la stabilité maintenue depuis. Si des augmentations sont constatées, c'est vers l'évolution des taux pratiqués par les autres collectivités (Conseil Général, Conseil Régional) qu'il faut regarder. Chez nous, l'équilibre est maintenu année après année grâce à une gestion saine et rigoureuse.

## DES INVESTISSEMENTS NÉCESSAIRES : LE MARCHÉ MUNICIPAL COUVERT ET LA CRÈCHE COLLECTIVE « LES MOUSSAILLONS »

La construction de la nouvelle halle offrira aux habitants un marché modernisé, sécurisé, aéré, et plus adapté. En attendant, le marché provisoire se tiendra sur le parking rue de Varennes en face du marché actuel. Au delà de la mise aux normes de la halle, l'enjeu est aussi de re-qualifier l'ensemble du marché et ses abords en aménageant les surfaces et les linéaires de façon à accueillir toujours mieux la clientèle et satisfaire les nombreux commerçants. Le nouveau marché municipal couvert s'inspire des halles



La future crèche collective «Les Moussaillons»

des marchés parisiens du XIXe siècle dans un style «baltard» modernisé. Il sera toujours le seul et le plus grand marché couvert de Sénart. Le marché municipal de Combs-la-Ville est le rendez-vous incontournable depuis des décennies des habitants chaque mercredi et samedi matin (cf.p.11). Le nouveau marché sera construit sur l'emplacement actuel augmenté de la parcelle située juste à côté et sur laquelle se situe actuellement la poste annexe. Son architecture présentera un caractère moderniste qui privilégiera des courbes élégantes et dynamiques, le verre et les matériaux écologiques. Les façades sont traitées de manière à faire entrer un maximum de lumière et bénéficier de matériaux nobles, tôles décoratives, métal et verre. L'édifice qui sera entouré de cheminements piétonniers, répond aux normes d'acoustique et d'accessibilité et abritera les commerçants sur une surface de vente de 335 mètres linéaires (c'est un peu plus qu'actuellement), aménagée en plusieurs étals modulaires pour offrir un plus grand confort aux commerçants et à leurs clients. La part des travaux à financer en 2013 s'élève à 2 730 000 euros.

En janvier 2013, la première pierre de la future crèche collective «les Moussaillons» sera posée, avenue des Tilleuls à proximité de la Résidence pour personnes âgées «le Pré aux Tilleuls» et de l'EHPAD «les Patios de l'Yerres». Attendue, cette nouvelle crèche collective de 40 berceaux réunira les deux mini crèches actuelles du Verseau et du Soleil permettant ainsi de créer dix places supplémen-

taires sur la commune ainsi qu'un Réseau d'Assistantes Maternelles (RAM). La nouvelle crèche collective «les Moussaillons» aura l'avantage d'être un équipement moderne et neuf. Il bénéficiera, à terme, d'une salle de lecture, d'une salle de jeux d'eau, d'un jardin équipé de structures fonctionnelles pour les petits et de tout le matériel neuf et moderne nécessaire pour répondre aux normes drastiques en la matière. De plus, grâce à la proximité des établissements pour personnes âgées, la tendance - déjà engagée - à réunir les générations sera renforcée par la mise en place d'ateliers ponctuels de cuisine, lecture ou autres contes divers et variés. Un des objectifs de la nouvelle crèche «les Moussaillons» est de répondre encore mieux aux enjeux du développement durable. Sa construction répond déjà à cet objectif en intégrant des matériaux adaptés et un chantier propre. L'inscription des crédits de paiement pour la crèche s'élève

en 2013 à 1 500 000 euros.

Au total le budget d'investissement s'élève à 6 940 110 euros en 2013. Il est en hausse par rapport à 2012 en raison des deux grosses opérations de travaux neufs relatifs au marché et à la nouvelle crèche.

Le total du budget 2013 (les deux sections confondues) s'élève ainsi à 33 863 988 euros. Il était de 31 478 448 en 2012 soit une augmentation de 7,58%.

Les difficultés économiques liées à la crise et le désengagement financier de l'Etat qui se poursuivent nécessitent d'aller au delà de la simple maîtrise des dépenses de fonctionnement. Dans ce cadre contraint, la commune se doit d'adapter son budget à ces évidences et tirer les conséquences de certaines pertes de recettes telle celle du FSRLF. La municipalité veut continuer à faire de Combs-la-Ville une ville douce à vivre, solidaire, dans laquelle chacun trouvera sa place à tous les âges de la vie.

Dans ce contexte difficile où beaucoup voient leur pouvoir d'achat diminuer, le pari est de miser sur la responsabilité et l'engagement résolu dans une démarche de modération des dépenses (même si cela est difficile) plutôt que dans la recherche d'hypothétiques recettes fiscales en particulier.

**Le budget primitif est disponible à l'accueil de la mairie ou sur le site Internet [www.combs-la-ville.fr](http://www.combs-la-ville.fr)**

### Informations financières - Ratios - Valeurs

Dépenses réelles de fonctionnement / population :	1209,08 euros
Produit des impositions directes / population :	611,40 euros
Recettes réelles de fonctionnement / population :	1 240,61 euros
Dépenses d'équipement brut / population :	274,30 euros
Encours de dette / population (dette propre) :	398,02 euros
DGF / population :	225,48 euros
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement :	67,32 %
Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal :	111,43
Dépenses de fonctionnement et remboursement de la dette en capital/ recettes réelles de fonctionnement :	100,95 %
Dépenses d'équipement brut / recettes de fonctionnement :	22,11%
Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement :	0,32

## L'agent général d'assurance

**L'agent général d'assurance est principalement chargé de la vente des produits d'assurances. Il gère un portefeuille de clients, s'attache à le développer et à le compléter en apportant assistance et conseil à sa clientèle.**



À la tête d'une agence, l'agent général est mandaté par une société d'assurances qui lui apporte un soutien commercial, mais dont il n'est pas salarié. Il vend et gère des produits d'assurance. Il est donc l'intermédiaire entre une société d'assurances et des clients, l'agent général endosse une triple casquette de commercial, de gestionnaire et de manager. Un métier réservé à ceux qui aiment entreprendre et qui n'ont pas peur de relever des défis.

L'agent général d'assurance organise librement son agence, qui a pignon sur rue, mais exerce son métier en cohérence avec la société mandante de son agence.

Ses activités essentielles consistent à conseiller ses clients après avoir établi un diagnostic des risques pour lesquels ils souhaitent être assurés. Il propose les garanties adaptées à ces risques et rédige les contrats qui précisent dans les moindres détails les tenants et

aboutissants des obligations des parties.

Il suit l'évolution de la situation personnelle ou professionnelle de ses clients afin d'adapter en conséquence telle ou telle clause des contrats. En cas de sinistre, il procède au versement des indemnités prévues dans les contrats.

Il administre et gère son entreprise en toute autonomie, recrute, forme et anime lui-même son équipe de collaborateurs, qui peut compter un conseiller en assurances-finance dont la mission est de prospecter de nouveaux clients dans un secteur géographique donné. L'agent général assume également cette activité commerciale auprès de particuliers, d'entreprises, d'artisans, commerçants ou collectivités. L'agent général exerce un métier de bureau, donc le plus souvent sédentaire, mais il lui arrive d'aller sur le terrain, « en clientèle ». Il détermine lui-même ses horaires de travail.

### LES COMPÉTENCES REQUISES

Un commercial persuasif : un agent général ne se repose jamais sur ses lauriers et cherche en permanence à élargir son portefeuille de clients. Il maîtrise l'art de la persuasion et celui de la négociation.

Un gestionnaire rigoureux : pas de place pour le hasard ou l'approximatif dans ce métier où l'on peut être amené à jongler avec des contrats de plusieurs millions d'euros ! Un agent qui ne suivrait pas de près ses comptes se condamnerait à mettre, tôt ou tard, la clé sous le paillason...

Un manager qui donne de lui-même : l'agent général sait fédérer une équipe autour d'un projet et faire évoluer son agence. Il n'hésite pas à déléguer un certain nombre de tâches à ses collaborateurs. Quand il le faut, il peut aussi les aider. Par exemple, en accueillant lui-même les clients.

Un diplomate qui rassure : à l'écoute des besoins de ses clients, il sait instaurer une relation de confiance. En cas de conflit, sa diplomatie lui permet de désamorcer la situation et de trouver un terrain d'entente.

### LES ÉTUDES ET LES FORMATIONS POUR DEVENIR AGENT GÉNÉRAL D'ASSURANCE

Différents cursus techniques et professionnels préparent aux métiers de l'assurance, principalement après un bac STG ou ES, voire L ou S. Au niveau bac + 2, citons : le BTS assurance, le BTS NRC (négociation et relation client), le BTS MUC (management des unités



commerciales), le DUT techniques de commercialisation + stage. Au niveau bac + 3, des licences professionnelles dans le domaine des assurances sont délivrées par plusieurs universités : Lyon 2, Rennes 1, Paris 13, Le Mans, Orléans, Tours, Pau, Chambéry, Toulouse 3, Limoges, Nancy 2... Consultez les SCUIO des universités.

L'ENASS (École nationale d'assurances) propose des formations très spécifiques à différents niveaux, de bac à bac + 6 : BTS, licence pro, MBA spécialisation assurance, diplôme du Centre des hautes études d'assurances. L'ENASS délivre aussi un diplôme d'État de niveau bac + 5.

À noter enfin : les diplômes des Instituts des assurances, reconnus par la profession et proposés à Aix-Marseille 3, Paris 1, Lyon 3 et Bordeaux.

## LES ÉVOLUTIONS ET LE SALAIRE

L'agent général d'assurance peut développer son agence en élargissant sa gamme de produits d'assurance. Il doit alors étoffer son équipe de collaborateurs. Le salaire d'un agent général d'assurance est constitué par les commissions perçues sur les ventes et la gestion des contrats d'assurance. La fourchette est très large puisqu'il ne s'agit pas de salaire, mais de commissions sur la vente et la gestion des contrats réalisés.

L'agent général est souvent un ancien salarié d'une agence ou d'une société d'assurances, qui a repris une agence en achetant sa clientèle.

Sources Onisep et Centre d'Information et de documentation jeunesse de Paris (CIDJ).

## Les assureurs à Combs-la-Ville

- Allianz assurances (épargnes), 49 avenue de la république, Tél. : 01 60 60 71 79
- Axa assurances, 87 rue Sommeville. Tél. : 01 64 13 48 48
- Cabinet Azancot assurances, 1 Ter avenue de la République Tél. : 01 60 60 42 66
- C.A.P., centre commercial de l'ormeau. Tél. : 01 60 60 48 51
- Monsieur CERDA Jean-Jacques, 49 avenue de la République. Tél. : 01 60 60 71 79

## Commerçants 2A2C : un défilé «écolo rigolo»

Pour les fêtes les commerçants 2A2C ont encore gâté les Combs-la-Villais en organisant deux concours avec 2000 euros de lots à gagner.

Pour le concours du déguisement «écolo rigolo», les jeunes participants ont défilé devant le jury (composé de Antoine Carducci de la CCI, de Cyril Delpuech maire-adjoint et de cinq commerçants : Guy François (Président de l'association 2A2C), Véronique Ravel, Didier Gripoix, Vartan Benneian et Corinne Mounier, qui les a départagé. Quatre critères ont guidé son choix : l'utilisation de matériaux de récupération, le respect du thème de Noël, l'esthétique et l'originalité. Bravo à la famille Trocherie dont les trois enfants ont participé et dont Alexis cinq ans et demi remporte le concours grâce à son déguisement sapin de Noël. Fabriqué avec un ensemble de boîtes de chaussure, de yaourt, de papier de boulangerie, de papier toilette, de filets de clémentine... il était vraiment original et très drôle. Alexis Trocherie gagne la

wii U. Alizée Marceau (10 ans) arrive deuxième et remporte une console de jeu, Luka Trocherie (7 ans) en troisième position gagne une carte cadeau de 50 euros chez Picwic ainsi que sa soeur Elisa Trocherie (3,5 ans) déguisée en gros cadeau et qui finit quatrième.

Les participants au concours de l'objet insolite commençant par la lettre «c» étaient dix à avoir trouvé toutes les bonnes réponses. Les vainqueurs ont donc été tirés au sort. Bravo à Caroline Marotta qui remporte le concours et une télévision, à Yoann Robin le deuxième qui gagne une tablette tactile comme Julie Trocherie la troisième et enfin à Lydie Akermann qui termine quatrième et repart avec un service à raclette.



de gche à dte : Luka et Elisa Trocherie, Alizée Marceau et le gagnant Alexis Trocherie entourés du président de l'association 2A2C Guy François et du député-maire Guy Geoffroy



Tous les gagnants aux côtés du président de l'association 2A2C Guy François

## La ZAC de l'Ormeau évolue

En pleine restructuration avec l'installation future de l'Ecopole à la sortie de la ville, la ZAC de l'Ormeau prend les devants et se réorganise. D'ici un an, deux maximum, Intermarché déménagera et un Mac Do s'installera.



Deux permis de construire ont été déposés en mars et juillet 2012 dans la perspective de la construction d'un restaurant Mac Donald's et d'un centre commercial enseigne Intermarché sur des terrains situés au Sud de la zone de l'Ormeau et au Nord de la Francilienne.

Le restaurant Mac Donald's sera édifié sur un terrain d'une superficie d'environ 4000 m<sup>2</sup> et comportera une salle restaurant de 171 places. Il est également prévu 39 places de parking propres au restaurant et un aménagement paysager important.



### EN BREF

#### Forum des métiers

Le forum des métiers aura lieu le vendredi 1er février 2013 de 9h à 11h30 et de 14h à 18h à la salle des fêtes André Malraux.

Renseignements : 01 64 13 16 11

Le centre commercial sera implanté sur un terrain d'une surface d'environ 31 000 m<sup>2</sup> et comportera une surface de vente d'environ 3000 m<sup>2</sup>. Le terrain sera aménagé en trois zones distinctes : à l'Est un parking paysager de 325 places sera créé (60 places seront « végétalisées »). La partie Ouest comportera le bâtiment avec en zone arrière l'aire de livraison des camions et le parking réservé au personnel. Enfin sur la partie Nord, une station-service et de lavage sera construite à proximité immédiate de l'entrée du centre commercial. Un second parking de 51 places y sera également créé. Une petite placette sera aménagée afin d'y accueillir une partie du stationnement vélos et huit emplacements de stationnement réservés aux véhicules électriques.

Ce projet comportera également une partie « Drive » et une galerie marchande (660 m<sup>2</sup> de boutiques).

À la demande expresse du Maire, le groupement des « Mousquetaires » réfléchit à l'avenir du site actuel qui ne doit pas devenir une friche commerciale mais au contraire offrir, grâce à une rénovation complète, de nouvelles perspectives commerciales, artisanales et de services. Les décisions qui seront prises vous seront bien entendu communiquées.



## BIENVENUE

#### • Noémie Thomassine

12 avenue de Quincy

Tél : 06 52 70 31 52

Courriel : thomassine.noemie@gmail.com

Activité : Ostéopathie

## Quartier Vieux pays

Devant l'aggravation des problèmes de stationnement dans le quartier Vieux Pays, la commune lance une réflexion pour tenter d'y remédier.



Les problèmes de stationnement s'aggravent dans le quartier Vieux Pays et notamment dans la zone des rues de la Grande Ferme, Marguerite Yourcenar et avenue des Tilleuls.

L'implantation de nouveaux commerces, l'arrivée de l'EHPAD et de la résidence Seniors, les entrées et les sorties de l'école, l'activité des cabinets médicaux sont autant de facteurs qui mettent en évidence la nécessité de réglementer le stationnement dans les rues de la Grande Ferme, Marguerite Yourcenar et l'avenue des Tilleuls. Le démarrage imminent des travaux de construction de la nouvelle crèche, située en face de l'école maternelle le Paloisel, ne pourra qu'accentuer la complexité du stationnement dans ce secteur.

La commune est donc en train de réfléchir à la possibilité :

d'instaurer dans ces trois rues, une zone de stationnement réglementée d'une durée de quatre heures, avec apposition obligatoire du disque de stationnement,

d'autoriser le stationnement du côté

droit de la rue Marguerite Yourcenar, le long des barrières blanches, uniquement sur les emplacements qui seront marqués au sol.

L'objectif est de faciliter la rotation des véhicules se rendant dans les commerces, services et équipement, tout en ne pénalisant pas les résidents.

Une consultation est en cours auprès des commerces, cabinets médicaux, bailleur, syndic, Ehpad et résidence seniors, directeurs de l'école Paloisel et du co Vice Président habitant du Conseil de quartier Vieux Pays, tous situés dans cette zone et donc les premiers concernés, afin de recueillir leurs avis sur ce projet.

Une décision devrait être prise ensuite au mois de février 2013.



## DATES

### PROCHAINS CONSEILS DE QUARTIER

- **5 février 2013 à 19h30** Conseil de quartier Prévert à la maison de quartier des Quincarnelles, rue Jean Jaurès
- **7 février 2013 à 19h30** : Conseil de quartier Gare, au centre Beausoleil, rue des frères Moreau
- **12 février 2013 à 19h30** : Conseil de quartier République au Bureau Information Jeunesse, 1 avenue de la République
- **14 février 2013** : Conseil de quartier Vieux pays à la Clavelière, 8 rue de Lieusaint
- **19 février 2013 à 19h30** Conseil de quartier Bois l'Evêque, à la maison de quartier le Soleil rue Georges Brassens

Renseignements : 01 64 13 16 12 ou [www.combs-la-ville.fr](http://www.combs-la-ville.fr)



**ATTENTION** : la rue de Varennes est en sens unique descendant uniquement le samedi de 8h à 13h pour permettre le stationnement durant les travaux du marché. Toutefois le stationnement doit se faire sur la chaussée. Il est interdit de se garer sur les trottoirs, les passages piétons ou les bateaux d'entrée de propriété.

## Rencontre avec Bérenger Thomas, un excellent élève !

Bérenger a obtenu 18,5 de moyenne au baccalauréat S avec 20 en mathématiques, en histoire-géographie et en allemand. Il obtient aussi son équivalent en allemand (Abitur) avec la note parfaite ! Interview avec l'un des meilleurs bacheliers du lycée Galilée de Combs-la-Ville.

### Comment peut-on décrocher son bac avec une moyenne quasi parfaite de 18,5 sur 20 ?

Le travail est bien sûr très important pour réussir les épreuves du bac. D'ailleurs le cursus Abibac demande dès la seconde une grande quantité de travail, et je pense que cela m'a permis d'être mieux préparé pour le bac. Je me suis beaucoup investi dans certaines matières comme l'histoire-géographie par exemple, mais je dois également cette note aux facilités que j'ai, notamment dans les matières scientifiques.

### Est-ce que vos parents ont exercé une pression sur vous pour étudier ?

Non, jamais. J'ai toujours eu de bons résultats, mes parents m'ont encouragé, sans me forcer à travailler.

### Avec votre bac en poche, quelles études faites-vous ?

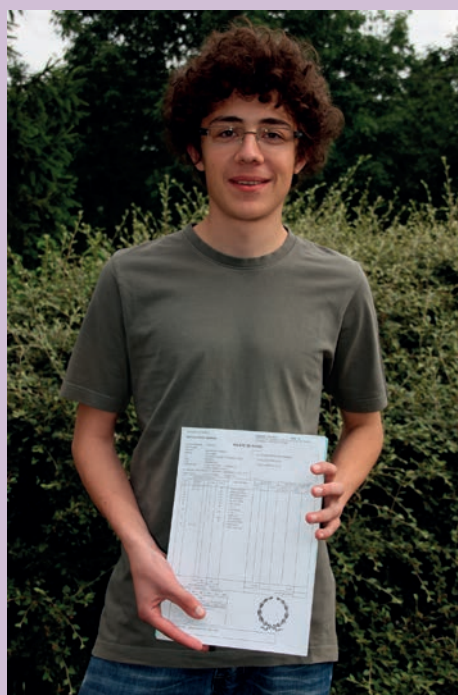
Je suis actuellement en première année de médecine à l'université Pierre et Marie Curie (Paris 6). Si je réussis le concours, je pense m'orienter vers la médecine générale, mais rien n'est fixé pour l'instant.

### À part étudier dur, quelles sont les activités que vous faites à côté de vos études ?

Durant la terminale, j'ai participé à l'atelier sculpture organisé le mercredi après-midi par le lycée. Je voyais régulièrement mes amis, mais actuellement j'ai très peu de

temps libre pour sortir. Je joue également du piano depuis l'an dernier et je continue cette année à côté des études de médecine.

Bérenger sera avec 25 autres bacheliers mis à l'honneur lors de la cérémonie des vœux du maire aux personnalités le 7 janvier 2013.



Bérenger, en plus d'être un excellent élève, est aussi quelqu'un d'une extrême gentillesse qui aime aider les autres. Lors de ses révisions, il a partagé les fiches qu'il avait constitué avec tous les autres élèves de sa classe, nous a confié Marie Martine Salles, proviseur du lycée Galilée de Combs-la-Ville.



En 2012, une soixantaine d'exposants déjà étaient présents.

## Salon des Collectionneurs

**Ne manquez pas le 27ème salon des collectionneurs le dimanche 20 janvier 2013 (9h-18h) au gymnase Paloisel.**

L'Association Philatélique de Combs-la-Ville (APCV) donne rendez-vous à tous

les collectionneurs de la région. Les soixante exposants pourront satisfaire la curiosité de tous les amateurs d'objets anciens : timbres, pièces, muselets de champagne, fèves, poupées, médailles, flacons de parfum, voitures, photos, revues, ... Il y en aura pour tous les goûts. Ce jour-là, la bonne humeur de tous et une organisation bien rodée (stands installés, buvette, plateaux-repas) devraient permettre à ce salon d'atteindre ses objectifs : à chacun de trouver ce qu'il cherche - que ce soit objets désirés ou réponses à des interrogations.



**Tous types de collections et d'objets sont présents à vous de dénicher celui qui complètera utilement votre collection ou tout simplement l'objet qui vous plaira.**

**Renseignements :**  
**01 64 05 61 82**



## EVENEMENT

### Rendez-Vous de la Fresnaye

**Le vendredi 8 février 2013 à 20h30 au Château de la Fresnaye**

Le concert piano-percussions initialement prévu est remplacé par un récital de guitare «Du baroque au contemporain» donné par Yohann Sintas et Garen Ajamian.

**Tarifs : 10 euros et 6 euros.**

**Renseignements 01 60 34 27 59**

### La Fête foraine bientôt de retour

**Du 2 au 17 mars 2013 sur le parking de la piscine et l'esplanade de la Coupole**

La Fête foraine revient à Combs-la-Ville avec ses manèges pour petits et grands. Elle sera ouverte les mercredis, samedis et dimanches de 14h à 19h.

Attention le parking de la piscine sera immobilisé dès le 25 février.

**Renseignements 01 60 34 27 59**

### Attention

Pour des raisons indépendantes de notre volonté, l'exposition «Contes et imaginaires à deux ou quatre mains» qui devait avoir lieu du 9 janvier au 3 février est annulée et l'exposition «Hommage à Paul Landowski» qui devait avoir lieu du 13 février au 24 mars 2013 est reportée.

## Découvrez la sélection du prix «Un Livre, une Commune» 2013

Retrouvez les sept premiers romans parmi lesquels vous pourrez élire le roman de l'année. Lancement du Prix le vendredi 25 janvier 2013 à 20h30 à l'Hôtel de Ville.

Les sept premiers romans présélectionnés peuvent se classer dans trois catégories différentes : les romans traditionnels, les autobiographies romancées et les romans historiques. Comme les années précédentes, il seront disponibles chez les commerçants participants et à la médiathèque.

### AUTOBIOGRAPHIES ROMANCÉES

**Yassaman Montazami, Le meilleur des jours, S. Wespieser éditeur, août 2012**



Après la mort de son père, Yassaman Montazami se réfugie dans l'écriture pour tenter de garder vive sa mémoire. Né en Iran, envoyé en France pour ses études, ce père participe à sa manière aux

événements de 1979 en faisant de son appartement parisien un refuge pour les révolutionnaires en exil. Le récit est l'occasion de broser le portrait d'une multitude de personnages improbables.

### ROMANS HISTORIQUES / TRAMES HISTORIQUES

**Lancelot Hamelin, Le couvre-feu d'octobre, Gallimard, août 2012**

Judith et Octavio habitent Oran et sont amoureux l'un de l'autre. En 1955, Octavio part en France poursuivre ses études. Judith l'attend mais finit par se lier avec le grand frère d'Octavio, un policier. À Paris, Octavio découvre le FLN

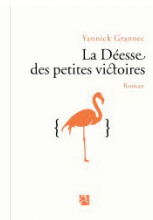


et les combats de ses membres. Affaibli par une maladie, il séjourne chez son frère et Judith, sa femme, tous deux installés en région parisienne.

### ROMANS TRADITIONNELS

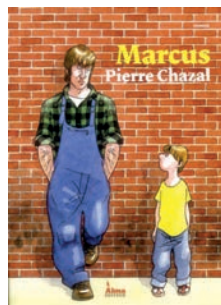
**Yannick Grannec, La déesse des petites victoires, A. Carrière, août 2012**

En 1980, à l'Université de Princeton, la documentaliste Anna Roth a pour mission de récupérer les archives du mathématicien Kurt Gödel. Sa tâche consiste à apprivoiser la veuve acariâtre qui contre toute attente ne la rejette pas mais lui impose des règles. Sachant que sa mort est proche, elle est même prête à raconter une histoire que personne n'a voulu entendre.



**Pierre Chazal, Marcus, Alma éditeur, août 2012**

Avant de se suicider, Hélène confie son fils de 10 ans à Pierrot. Ce dernier hésite face à une telle responsabilité mais sa bande d'amis va tout faire pour l'aider à s'occuper de l'enfant. Il lui est alors possible de croire au bonheur.



**Oscar Coop-Phane, Zénith-Hôtel, Finitude, mars 2012**

Nanou, prostituée à Paris, fait le récit



d'une journée ordinaire et fait le portrait de ses clients.

**Patrick de Bayser, Nu féminin, le Passage, janvier 2012**

Arnaud Ducamp est un marchand d'art sur la piste d'un chef-d'oeuvre perdu. Un matin, il décide de partir à la quête d'un tableau de Modigliani, *Nu féminin*. En compagnie d'Ilona, une chercheuse polonaise, il suit le parcours du tableau ainsi que la vie tumultueuse du peintre.



**Boris Le Roy, Au moindre geste, Actes Sud, mai 2012**



Le jour où une charmante employée des Renseignements généraux frappe à sa porte, Ugo met pour la première fois en doute le mythe fondateur de la mort de son père, ex-activiste d'extrême gauche. Sa quête de vérité devient une course contre la montre.

Retrouvez les modalités de participation et la liste des commerçants participants sur [www.combs-la-ville.fr](http://www.combs-la-ville.fr)

**Renseignements 01 64 88 61 53**

## Les Rencontres Chorégraphiques

Les 8ème Rencontres chorégraphiques sont désormais un rendez-vous attendu. Elles auront lieu le dimanche 3 février



à 16h à la Coupole. Sous la houlette de Caroline Somme (professeur de danse jazz au conservatoire Maurice Ohana), plusieurs écoles de danse de la région sont invitées à se rencontrer et à se produire dans des styles très différents (classique, jazz, modern-jazz...). C'est une occasion privilégiée qui permet à de jeunes danseurs de se retrouver, d'échanger et de donner le meilleur d'eux-mêmes le temps d'un spectacle haut en couleurs.

## Le Tremplin 16-20 ans participatif

Les 16-20 ans accueillis par le Tremplin peuvent être acteurs de leurs loisirs en soumettant des idées de sorties et de

soirées auprès des animateurs de la structure notamment entre le 29 janvier et le 13 février 2013.

Le dispositif Cap Projets permet d'ouvrir un espace d'expression et de négociation entre jeunes et représentants institutionnels et associatifs et susciter des projets individuels ou collectifs et des initiatives fédératrices auprès des jeunes ou des partenaires locaux. Les jeunes âgés de 11 à 25 ans peuvent présenter des projets culturels, sportifs ou de loisirs, des projets d'animation en direction de la jeunesse de Combs-la-Ville, des projets à caractère éducatif ou social, des projets humanitaires ou de solidarité, des projets autour de la citoyenneté ou de l'environnement et des projets de nature scientifique ou technique. Une commission est chargée de subventionner partiellement ce genre de projet. Elle est composée de douze membres répartis par moitié

### EN BREF

#### Caravane des Contes

Le samedi 2 février 2013 à 16h rendez-vous à la médiathèque de Lieusaint, 86 rue de Paris, pour entendre des contes familiaux par les conteurs amateurs de l'atelier «L'Art du conte».

**Jeunes à partir de 5 ans ; réservation conseillée au 01 64 88 61 53**

#### Café littéraire

Le samedi 19 janvier 2013 à 15h30, l'Union d'Outre-Mer de Sénart et la médiathèque de Combs-la-Ville vous invitent à venir rencontrer l'auteur martiniquais Jean-Charles Pamphile, pour découvrir ou redécouvrir son oeuvre.

**Public adolescents et adultes. Entrée libre. Réservation conseillée 01 64 88 61 53**

#### Fermeture de la médiathèque

La médiathèque sera fermée pour inventaire du lundi 7 au samedi 12 janvier 2013 inclus. Réouverture le mardi 15 janvier 2013 aux horaires habituels.

**Renseignements : 01 64 88 61 53**

#### Conservatoire : l'Heure du mercredi

Les 16 et 30 janvier 2013, les élèves du conservatoire Maurice Ohana se produisent en audition à 19h salle Traviata du conservatoire.

**Renseignements : 01 64 88 77 00**

entre six représentants institutionnels et associatifs et six représentants de la jeunesse combs-la-villaise. Si votre projet est subventionné il vous sera demandé en échange de proposer des actions - appelées contreparties - ayant une relation avec le projet. Ces contreparties devront être intégrées dès le départ dans votre projet.

**Tremplin 16-20 ans au 01 64 13 16 20 MJC au 01 60 60 76 98.**

## Centre équestre ASPTT



Le Centre équestre ASPTT en démonstration au Salon du Cheval.

Le Salon du Cheval de Paris-Villepinte est le grand rassemblement annuel des amateurs de cheval. Le Centre Equestre participe comme chaque année à cette manifestation. Tout d'abord au défilé inaugural dans les rues de Paris où une troupe menée par les cavalières combs-la-villaises a fait la joie des spectateurs le dimanche 25 novembre, ensuite le Centre Equestre a participé à trois concours organisés au Salon du Cheval les 3, 7 et 8 décembre. Le résultat le plus spectaculaire a été le championnat

de France de dressage indoor du 8 décembre où le podium a été occupé complètement par nos cavaliers : 1ère Océane Ridaura, 2ème Virginie Martiny et 3ème Emma Baril !

Depuis peu le Centre Equestre a ouvert une initiation à l'éthologie qui ajoute une nouvelle discipline équestre à son offre de service. Si vous rêvez d'équitation, n'hésitez pas et venez nous rejoindre.

Centre équestre asptt, 44 rue Boieldieu

Varennes-Jarcy ouvert tous les jours, permanence au secrétariat en fin d'après-midi les mardi, jeudi et vendredi et le mercredi et samedi toute la journée.

**Renseignement au 01 69 00 65 65**

<http://equitation.varennes.pagespro-orange.fr/>

[centreequestre.varennesjarcy@wanadoo.fr](mailto:centreequestre.varennesjarcy@wanadoo.fr)

### Maison du Combattant et du Citoyen

Catherine Maunoury à Combs-la-Ville : dix fois championne de France, deux fois championne du monde de voltige aérienne, elle a pris en 2010 les commandes d'une institution unique : le musée Air-Espace du Bourget. Le 28 novembre 2012, dans le cadre de l'exposition « La conquête française du ciel », elle a captivé près de 100 personnes en évoquant l'histoire et la vie de ce lieu de mémoire et d'avenir qui a vu s'envoler les pionniers depuis 1923 et rassemble aujourd'hui 110 avions historiques et les fusées de la conquête de l'espace.

FNACA 2012-2013 : en 2013 comme en 2012, les membres de la FNACA apporteront leur concours aux activités de la maison du Combattant et seront de toutes les commémorations. Les rendez-vous classiques : Galette (le 13/01), repas festif (le 14/04) et en plus le projet d'un voyage de deux jours au printemps... bientôt révélé. Les membres du bureau renforcé par J.M. Turounet et Yvette Sellier sont fidèles au poste mais la présidence échoit à André Martinie (martinie.andre@orange.fr).





## Club du 3ème âge

L'année 2012 se termine et c'est dans une chaude ambiance, autour d'un bon repas que nous nous sommes retrouvés avec plus de 140 participants, le 13 décembre dernier. Tout le monde n'était pas présent pour diverses raisons mais nous avons tous eu une pensée pour eux et nous ne les oublions pas.

Le 23 janvier 2013, nous tiendrons notre Assemblée Générale dans la salle André Malraux à 14h30 au cours de laquelle seront renouvelées les cotisations (20 euros par personne par chèque uniquement) et nous dégusterons ensemble la traditionnelle galette accompagnée de sa bolée de cidre. Venez nombreux car c'est au cours de cet après-midi là que nous parlerons de notre programme



2013 et prendrons les réservations.

L'ensemble du bureau de votre club vous souhaite une bonne et heureuse année, santé, bonheur pour vous même et tous ceux qui vous sont chers.

Rendez-vous le 23 janvier, à bientôt.

## CACV Gymnastique

Samedi 8 décembre s'est déroulée à Paris la compétition Interdépartementale des six départements d'Île de France. Les meilleures gymnastes du département avaient été sélectionnées et Combs-la-Ville y était une fois de plus largement représentée avec quatre gymnastes sur huit dans l'équipe ! Coralie Hervo, Chloé Bonnotte, Nolwenn Charliot et Maëlle Guilbert décrochent la médaille d'argent derrière les Yvelines et devant les Hauts de Seine !

Pour le plus haut niveau, c'est à Metz qu'ont eu lieu les Coupes Nationales réunissant l'élite française de la

gymnastique la semaine d'avant. Qualificatif pour les prochains Championnats de France, le niveau gymnique, bien que nous soyons en début de saison, était déjà très élevé !

À cette compétition de haut niveau, Sénart-Combs était représenté par Marina Phemius et Jade Cimatoradsky (10 ans) en catégorie avenir ainsi que Maureen Pagno qui matchait pour la 1ère fois en catégorie senior et qui prend la 6ème place de France !

### VOUS SOUHAITEZ FAIRE DE LA GYM ?

Quelque soit votre niveau, de 18 mois jusqu'au cours adultes, n'hésitez pas à venir rencontrer les entraîneurs au gymnase S. Allende les mercredi et samedi, les inscriptions sont encore possibles !

Renseignements [www.cacv-gym.com](http://www.cacv-gym.com)



### AAPPMA Les Trois Moulins

Tiendra son assemblée générale le samedi 26 janvier 2013 de 9h à 12h à la maison de quartier Les Quincarnelles.

### Chorus Musica

L'association Chorus Musica fêtera en 2013 ses 10 ans d'existence. Pour l'occasion trois concerts seront donnés dans le sancerrois (Sancerre, Vinon et Cosne sur Loire). Comme chaque année Chorus Musica organisera son stage d'été du 15 au 20 juillet 2013 à Vinon, il est ouvert aux enfants, ados, adultes et seniors.

Tarif du stage : 80€ la semaine et 65€ à partir du deuxième membre d'une même famille.

Renseignements Elisabeth Rondeau au 02 48 79 28 40 ou 01 60 60 10 38.

### Scène nationale de Sénart

Du grand théâtre avec deux grandes oeuvres de Samuel Beckett mises en scène par Bernard Levy à voir ou revoir, en deux soirées, ou en intégrale le samedi pour vivre une aventure Beckett avec des personnages extravagants.

EN ATTENDANT GODOT le jeudi 10 janvier à 19h30 et samedi 12 janvier à 18h, à la Coupole : Œuvre phare du théâtre de l'absurde.

FIN DE PARTIE le vendredi 11 janvier à 20h30 et samedi 12 janvier à 21h, à La Coupole : fin de Partie est l'une des pièces les plus emblématiques du répertoire contemporain.

### Production Scène nationale de Sénart

Puis un théâtre-Cabaret avec PAR HASARD ET PAS RASÉ par Camille Grandville et Philippe Duquesne le samedi 26 janvier à 20h30 à La Coupole : Pilier pendant plus dix ans de la compagnie Deschamps-Makeïeff et de la success-story Deschiens, Philippe Duquesne s'attèle à l'univers Gainsbourg, tout en retenue poétique.

Renseignements 01 60 34 61 53 ou [scenenationale-senart.com](http://scenenationale-senart.com)

## Aucune proposition avant.. 2014 !

Voilà clairement affiché l'engagement de l'opposition municipale pour la gestion de notre commune !

Après de nombreuses prises de positions différentes, voire contraires, d'un débat à l'autre, nous avons pu, lors du Conseil Municipal de décembre dernier, obtenir une déclaration du chef de file de l'opposition indiquant qu'il se bornerait à jouer un rôle d'opposant et que nous n'aurions des propositions de leur part qu'en 2014 !

Est-ce ainsi que l'on montre sa crédibilité à prétendre un jour être en charge des affaires communales et de nos administrés ? Sûrement pas ! N'oublions pas que nous arrivons à la 5ème année de mandat.

Pour 2013, nous avons décidé de maintenir les taux de notre fiscalité locale au même niveau que ceux de 2001, soit aucune augmentation depuis 12 ans. L'opposition municipale nous reproche une hausse des produits de la fiscalité alors qu'elle est essentiellement liée à la hausse des bases décidées par l'État. Il s'agit là d'une méconnaissance de la gestion municipale, certainement faute de participation active aux débats puisqu'il faut attendre 2014 !

S'agissant de l'État, il nous faudra maintenir une attention particulière quant aux décisions et orientations à venir où les collectivités

verront leurs dotations subir de nouvelles baisses. Nous avons pu noter un certain mutisme de notre opposition municipale face aux annonces de leurs amis. Qu'aurions-nous entendu de leur part si une telle décision avait été prise par un gouvernement de droite ?

À l'égard de nos concitoyens, nous pouvons également craindre un pouvoir d'achat en berne. Alors que les impôts, directs ou indirects, augmenteront à tous les niveaux (État, Région, Département), notre commune peut se vanter de préserver un tant soit peu le pouvoir d'achat, thème tant dénigré par l'opposition de gauche, pourtant devenue majorité.

Pour notre part, dans un contexte difficile, nous prenons nos responsabilités au quotidien, où notre gestion est saine et totalement mesurée, en adéquation avec nos recettes. C'est sur ces bases que notre budget 2013 a été construit tout en intégrant deux projets majeurs, voulus par notre majorité, la construction du nouveau marché et celle de la nouvelle crèche. Dans ces perspectives, nous adressons à chacune et chacun d'entre vous, nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2013.

*Autour de Guy Geoffroy, les 27 élus de la majorité municipale*

## 2013 : baisse des subventions aux associations

À l'aube de cette nouvelle année, nous vous présentons nos meilleurs vœux pour 2013. Quelle vous apporte bonheur, santé, réussite personnelle et professionnelle. L'année 2012 s'est achevée par le vote du budget communal. La commune de Combs-la-Ville connaît une réduction supplémentaire de ses moyens financiers après avoir perdu le bénéfice d'une dotation financière d'un million d'euros par an (Fonds de Solidarité de la Région Ile de France). Ce fonds est une dotation de péréquation financière qui s'autofinçait : certaines communes versaient pendant que d'autres percevaient. Le législateur a souhaité modifier en 2011 les critères d'éligibilité. C'est à cette occasion que la ville de Combs en a perdu le bénéfice. À nos questions, il nous est répondu que des demandes d'explications ont été adressées aux différents ministères notamment parce que la municipalité a des doutes sur le mode de calcul appliqué à Combs compte tenu de son appartenance à la

ville nouvelle. Sans réponse jusque-là nous dit-on. La municipalité semble ignorer que les dispositions particulières qui s'appliquaient aux communes des villes nouvelles ont été supprimées sans que le député-maire qui a voté la loi ne s'en soit aperçu. On nous disait que pour être un bon parlementaire notamment quand il s'agissait de traiter la question des collectivités, il fallait préserver le cumul des mandats. On a la démonstration du contraire. Pour équilibrer le budget, le maire a choisi de baisser les subventions aux associations. C'est le cas de la Scène Nationale de Sénart et de la MJC. C'est un choix politique que la situation financière n'exigeait pas. Le budget supplémentaire sera l'occasion de constater un excédent bien supérieur à la réduction des subventions.

*P. Sainsard, B. Auzanneau, C. Torre, R. Zallio, M-C. Barthès, F. André, C. Gauthier, M-J. Dunand mieuxvivreacombs@orange.fr*

### Principales délibérations du Conseil municipal du 17 décembre 2012

- Fiscalité locale 2013 : maintien des taux d'imposition
- Vote du Budget Primitif 2013
- Convention de participation financière entre Combs-la-Ville et le SAN de Sénart portant sur l'acquisition de la photographie aérienne de 2012.
- Demande de subventions dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale 2013
- Tarification du séjour de ski 2013 organisé par le service Enfance
- Tarification du séjour de ski 2013 organisé par le service Jeunesse
- Annulation de la subvention à R'kiz
- Revalorisation de l'Indemnité d'entretien des assistantes maternelles
- Acquisition de la parcelle cadastrée A n°2719 sise 32 avenue de la République appartenant à la société « Poste Immo ».
- Règles applicables à l'espace cinéraire du cimetière communal
- Liste des emplois ouvrant droit à l'attribution d'un logement de fonction
- Convention à renouveler avec le Département de Seine et Marne pour la mise à disposition d'un abri voyageurs.
- Modification du règlement de fonctionnement de la halte jeux



## DATES

### PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

Le 21 janvier 2013 à 20h à l'hôtel de ville

### PERMANENCES DES ELUS

les vendredis soirs de 17h30 à 18h30 à l'Hôtel de Ville

- **11 janvier** : pas de permanence
- **18 janvier** : Cyril Delpuech et Annick Nicolas
- **25 janvier** : Françoise Savy, et Claudine Declerck
- **1er février** : Gilles Alapetite et Jacques Plantard



## LE POINT SUR...

## Recensement de la population en 2013

**Depuis 2004, la ville de Combs-la-Ville obéit annuellement à la règle des 8% de la population sondée lors du recensement.**

En 2013, cette grande enquête réalisée par l'INSEE débutera le jeudi 17 janvier pour se terminer le samedi 23 février 2013.

Durant cette période, des agents recenseurs iront à la rencontre des foyers combs-la-villais tirés au sort par l'INSEE. Munis de leur carte tricolore signée du Député-Maire Guy Geoffroy et de leurs formulaires, les agents recenseurs seront répartis sur la ville pour questionner les 1810 habitants concernés.

Préalablement formés par l'Institut national de la statistique et des études économiques les agents recenseurs devront faire remplir une feuille de logement par résidence ainsi qu'un bulletin individuel pour chaque personne habitante du lieu. Les foyers visités seront dans un pre-

mier temps prévenus par courrier.

Pour rappel, le recensement permet de connaître la population résidant en France. Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques : âge, profession exercée, déplacements quotidiens, conditions de logement, etc. Il apporte également des informations sur les logements. Les résultats du recensement éclairent les décisions publiques en matière d'équipements collectifs (écoles, hôpitaux, etc.). Ils aident également les professionnels à mieux évaluer le parc de logements, les entreprises à mieux connaître leur clientèle potentielle ou les disponibilités de main-d'œuvre, les associations à mieux répondre aux besoins de la population.

Le recensement est un acte civique obligatoire. Les réponses sont stricte-



**Irène Scali,  
référente  
recensement**



**Françoise  
Ravan**



**Gabriel  
Borne**



**Elisabeth  
Petitberghien**



**Evelyne  
Carbonnier**

ment confidentielles et transmises à l'INSEE, seul organisme habilité à les exploiter. Les agents recenseurs sont tenus au secret professionnel et à un devoir de discrétion.

<http://www.le-recensement-et-moi.fr/>

### Bon à savoir

#### Accueils de loisirs des vacances

**d'hiver.** Vous avez jusqu'au 12 janvier 2013 pour inscrire vos enfants aux accueils de loisirs pour les vacances d'hiver qui auront lieu du 2 au 17 mars 2013.

**Attention :** tous les services municipaux seront fermés au public à 16h le vendredi 11 janvier 2013 pour permettre aux agents d'assister à la cérémonie des vœux du Maire au personnel.

### Etat civil

#### NAISSANCES

Léana Afonso Nobre, Younes Smaili, Gaby Kwiecinski, Shana Rechina, Yasmine-Lyna Essaid, Yanis Donato, Othmane Rahhou, Agathe Lefoulon Jampeler, Layannah Onézime

#### DÉCÈS :

Michèle Hénon (63 ans)  
Rosa Besombes (89 ans)  
Lucienne Ageorges (93 ans)  
Andrée Merlin veuve Robert Martineau (90 ans), Samuel Korber (86 ans)  
Antoine Lafarge (91 ans)  
Charles Abariou (87 ans)  
Marie Brand épouse Francès-Inglès (86 ans), Jacques Olivier (90 ans)  
Claude Mouche (62 ans)  
Alex Fechter (86 ans)

### Pratique

#### HÔTEL DE VILLE DE COMBS-LA-VILLE

Place de l'Hôtel de Ville  
77 385 Combs-la-Ville Cedex  
Tél. : 01 64 13 16 00

#### OUVERTURE DES SERVICES MUNICIPAUX

• du lundi au vendredi de 8h45 à 11h45 et de **13h30 à 17h15** (accueil de la mairie ouvert jusqu'à **17h30** sauf le vendredi jusqu'à 18h30)

- le samedi de 8h45 à 11h45

Le service Formalités administratives est fermé le mardi après-midi, le service Enfance-scolaire et le service Urbanisme sont fermés les mardi et jeudi après-midis. Le service Urbanisme ouvre le dernier samedi de chaque mois.

#### SERVICES DE GARDE

**Médecins :** deux services de garde de médecins généralistes fonctionnent la nuit (de 19h à 7h), les dimanches et les jours fériés en l'absence de votre médecin traitant :

- Médecins d'Urgence 77 : 0 825 826 505
- SOS Médecins : 0 820 077 505



**Pharmacies :** les pharmaciens de Combs-la-Ville assurent une permanence tous les lundis matins à tour de rôle. La liste est affichée sur leurs vitrines (39 15 appel).

**Retrouvez Rencontre à Combs sur [www.combs-la-ville.fr](http://www.combs-la-ville.fr)**

**Créateur Paysagiste**

**A. HUPET COMBS LA VILLE**  
 Pavages, Rocailles, Bassins,  
 Cascades, Clôtures,  
 Gazon de plaquage

taille hivernale  
**50% de crédit d'impôts**

**06 86 70 95 47**  
**01 60 60 42 70**

Adhérent Professionnels à domicile  
 Agrément n°270 608 / F 064 / S197  
 www.hupetpaysagiste.com

 **SENART SERVICES** 

**01 64 88 60 56**  
 www.senartservices.fr

Ménage-repassage.  
 Jardinage.  
 Garde d'enfants de plus +3 ans.  
 Et d'autres services à domicile

 **24 RUE DE LA MARE AUX POIRIERS Services**  
**77380 COMBS LA VILLE** agreement simple n°N/220610/F/077/S/087

**Meilleurs Vœux !**

  
 La rénovation énergétique de votre Habitat

**01 64 13 66 13**  
 ZAC de l'Ormeau  
 18 rue Pierre et Marie Curie  
 77380 Combs la Ville  
 www.ipf-renovation.fr  
 contact@ipf-renovation.fr

**Travail artisanal de qualité à votre service depuis 1981.**

*Vous trouvez vos factures de chauffage trop élevées ?  
 Changez vos fenêtres !  
 Vous gagnerez aussi en confort et sécurité.*

**Hall d'expo - Respect des délais et propreté assurés - Devis offert**

 **FORC'IMMO**  
 AGENCES PARTENAIRES  
 ACHAT - VENTE - ESTIMATIONS

**1er réseau**  
**5 agences locales**  
 www.forcimmo.com

**DEPUIS + DE 10 ANS**

*vous présente ses meilleurs vœux pour 2013 !*

**ENSEMBLE RÉALISONS VOTRE PROJET**

 <b>ABiTHEA</b> RÉSEAU IMMOBILIER COMBS LA VILLE 01 60 60 57 57 DEPUIS 1996	 <b>VAL D'YERRES IMMOBILIER</b> QUINCY/SENART 01 69 00 94 41 FONDEE EN 1974	 <b>L'ADRESSE</b> <b>BENOTEAU IMMOBILIER</b> COMBS LA VILLE 01 60 60 72 29 FONDEE EN 1961	 <b>VAL D'YERRES IMMOBILIER</b> COMBS LA VILLE 01 60 60 70 85 FONDEE EN 1974	 <b>immo7</b> Agence Immobilière COMBS LA VILLE 01 60 60 82 82 FONDEE EN 1983
---	--	---	--	---